

Du soleil sur les toits en Corbières-Fenouillèdes

Le Parc accompagne les collectivités pour installer des panneaux solaires photovoltaïques sur le patrimoine public

Les 3 possibilités d'accompagnement à destination des collectivités du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

OFFRE

1

JE SUIS UNE COLLECTIVITE DU TERRITOIRE DU PARC

J'AI UNE TOITURE A EQUIPER ET J'AI LES MOYENS FINANCIERS POUR INVESTIR

Je profite du groupement de commande animé par le PNR pour mutualiser les démarches, les risques et les coûts et je porte les installations financièrement et je suis les travaux



L'intérêt de cette offre

- La réalisation d'économie d'échelle en proposant des grappes de projets
- Des recettes intéressantes en fonction du projet
- Des toitures valorisées, la pose de panneaux PV pourra être l'occasion de réparer ou restaurer des toitures et/ou charpentes
- Des projets autofinancés par les recettes (si emprunt)

OFFRE

2

JE SUIS UNE COLLECTIVITE DU TERRITOIRE DU PARC

J'AI UNE TOITURE A EQUIPER MAIS

JE N'AI PAS DE MOYENS FINANCIERS POUR INVESTIR

Je la loue à un opérateur qui sera sélectionné par le PNR



L'intérêt de cette offre

- Mutualisation qui permet d'intéresser un opérateur
- Aucune dépense pour la commune
- Pas de budget annexe (régie photovoltaïque) à créer
- Pas de coûts d'exploitation (maintenance, assurance etc.)
- De modiques recettes via un loyer annuel

OFFRE

3

JE SOUHAITE DÉVELOPPER SUR MA COLLECTIVITÉ UN PROJET PILOTE ET INNOVANT

EXPÉRIMENTER L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

CRÉER UNE « COMMUNAUTÉ ÉNERGÉTIQUE » AVEC DES USAGERS PRIVÉS ET PUBLICS

Le PNR m'accompagne dans le développement de cette expérimentation



L'intérêt de cette offre

- Pouvoir proposer une fourniture locale d'électricité renouvelable aux consommateurs d'un territoire, à un prix maîtrisé dans le temps
- Créer une dynamique participative sur le territoire
- Dégager des modèles de développement d'autoconsommation collective reproductible
- Participer à une expérimentation pilote et innovante

Les grandes étapes de chaque type d'offre

OFFRE

1

1. La collectivité répond à l'appel à candidature en téléchargeant les documents sur le site du Parc
2. Le Parc et les syndicats d'énergies départementaux étudient le potentiel de vos toitures en venant visiter les bâtiments sur place
3. Si le potentiel est révélé et que les coûts annoncés sont validés par la collectivité par une délibération
4. Alors le PNR coordonne un marché public pour mutualiser le même installateur, les contrats de maintenances etc.
5. Installation possible à partir de 2023 sur les bâtiments publics !



Participation financière modique uniquement sur les études techniques selon le nombre d'habitants de la commune (tarif pratiqué par le syndicat d'énergie de l'Aude le SYADEN)

OFFRE

2

1. La collectivité répond à l'appel à candidature en téléchargeant les documents sur le site du Parc
2. Le Parc et les syndicats d'énergies départementaux étudient le potentiel de vos toitures à distance
3. Si le potentiel est révélé et que la collectivité valide la mise en location de ses toitures publiques
4. Le PNR coordonne un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner un opérateur qui se chargera de toutes les démarches (études techniques, installation, maintenance etc.)
5. Premières Installations possibles à partir de 2023 sur les bâtiments publics !



Aucune participation financière demandée à la commune sur cette offre

OFFRE

3

1. La collectivité répond à l'appel à projets en téléchargeant les documents sur le site du Parc
2. Le Parc sélectionne 10 communes
3. Alors, seront lancées des études d'opportunités
4. Le PNR organise un voyage d'étude pour visiter des expériences similaires en France
5. Le Parc sélectionne 3 « sites » pilotes sur les 10 communes
6. Alors, seront lancés les études d'opportunité et l'accompagnement participatif par des cabinets d'études



Participation financière de 2 500€ aux 3 territoires lauréats uniquement sur les études techniques



Participation du territoire (des collectivités) au titre des études techniques.

Le PNR prend à sa charge l'autofinancement de l'animation, des frais connexes et de l'accompagnement collectif.

Manifestez votre intérêt en téléchargeant le formulaire et en le renvoyant au Parc



Date de dépôt : 25 février 2022



Télécharger le règlement, le formulaire à remplir et le guide pour vous aider à remplir le formulaire sur le site du Parc.

Contact technique : Juliette Theveniaut - j.theveniaut@corbieres-fenouilledes.fr



PAROLES D'ÉLUS : "ILS L'ONT FAIT"

« Lorsque j'ai fait des demandes de devis pour désamianter la salle polyvalente de mon village j'étais sur des coûts de 250 000 €. Avec l'accompagnement du Parc au final le désamiantage et la pose de panneaux ont coûté 150 000 € »

Pascal Rivier – maire de Tournemire – PNR Grands Causses s'étant inscrit dans le groupement de commande – témoignage lors du séminaire du 17 novembre 2021 organisé par le PNR Corbières Fenouillèdes

Gérard Dellinger ancien maire de Saint Julien en Quint en région Auvergne Rhône Alpes voit déjà plus loin que cette expérimentation pilote d'autoconsommation collective :

« D'ici trois à quatre ans, on peut envisager de produire autant d'énergie que nous en consommons. Nous portons aussi une vision de territoire qui associe un bassin de six communes et de 700 habitants. Enfin, nous n'oublions pas la question du stockage et de la mobilité hydrogène. »

Gérard Dellinger ancien maire de Saint Julien en Quint - témoignage article les Echos

Le Parc est financé par



Avec la participation de



Ainsi que les communes et intercommunalités de son territoire